EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

6e séance du mardi 5 novembre 2024

Présidence de M. Eric Bettens, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de Mme Valérie D'Acremont et consorts : « *Pour un poste de délégué.e au commerce afin de favoriser le dialogue entre la ville et nos commerçant.es* » ;

- vu les rapports de majorité et de minorité de la commission nommée pour examiner cette affaire

- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne

le mardi cinq novembre deux mille vingt-quatre.

Le président :

CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

Le secrétaire :